

Réserves forestières

Au cours des siècles, beaucoup d'espèces de nos forêts se sont adaptées à la forêt exploitée. D'autres espèces en revanche ne survivent que si certaines zones ne sont que peu ou pas du tout exploitées et laissées à leur dynamique naturelle. C'est le rôle que jouent les réserves forestières. En Suisse, on distingue trois sortes de réserves forestières:

Réserve forestière naturelle:

Dans une **réserve forestière naturelle** (ou **réserve totale**), on renonce à toute intervention sylvicole. Le cycle complet de la forêt - de la régénération jusqu'à la phase de délabrement - s'y déroule naturellement. Au cours des siècles, un état proche de la **forêt primaire** peut ainsi s'installer, indispensable à de nombreuses plantes, animaux, champignons et lichens. On compte actuellement 10'708 ha (env. 0.9% de la surface forestière) de réserve forestière naturelle en Suisse dont plus d'un tiers (4'800 ha) dans le Parc National Suisse.



Réserve forestière particulière:

Les **réserves forestières particulières** peuvent être établies là où une protection s'impose, mais où des interventions régulières ciblées sont aussi nécessaires à la conservation de valeurs naturelles spéciales. Des associations forestières rares, des forêts à orchidées, des châtaigneraies, des forêts de falaise ou des taillis sous futaies peuvent ainsi être protégés et conservés. Des réserves forestières particulières peuvent aussi être désignées dans le cadre des **programmes de conservation des espèces**, par exemple pour la protection du pic mar ou de la bacchante.

Lorsque des réserves forestières naturelles et particulières se combinent dans une région, on parle de **réserves forestières complexes**.



Pic mar



Bacchante

Zones de tranquillité pour la faune sauvage:

La protection des espèces animales sensibles au dérangement requiert en plus de grandes surfaces tranquilles.

Ces zones de tranquillité pour la faune devraient être traversées d'aussi peu de chemins que possible. Ces derniers peuvent être fermés à certaines périodes de l'année.



Photo: M. Klüber



Photo: K. Teär